Association
des communes
genevoises

EMBARGO AU 23 NOVEMBRE 2023 À 9h00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les communes genevoises lancent leur plateforme web d'agenda événementiel

Carouge, jeudi 23 novembre 2023 – **Hébergé par le site www.geneve-communes.ch, l'agenda intercommunal réunit les événements organisés sur leur territoire. Avec cette plateforme, les communes mettent en valeur la diversité de l'offre culturelle et de loisirs sur tout le canton.**

Pour naviguer aisément à travers l'agenda intercommunal, des filtres de sélection permettent aux internautes de peaufiner leur recherche par date, catégorie d'événement, par type de public ou par commune. Des fonctionnalités permettent à l'internaute de sauvegarder les événements sur son propre calendrier et de les partager via les réseaux sociaux ou via mail.

Favorisant la collaboration intercommunale, l'agenda des communes genevoises s'appuie sur une plateforme logicielle participative de publication d'événements dans laquelle chaque commune dispose d'un agenda qu'elle peut nourrir et modérer, avec l'avantage d'amplifier la portée de la communication des événements ayant lieu sur son territoire.

Adoptée en premier par la Ville de Genève et les grandes institutions culturelles, cette solution logicielle simplifie le partage et la diffusion des événements sur divers supports de communication, notamment vers un site internet ou vers les réseaux sociaux, mais également vers une billetterie ou une application. Le fait d'adopter le même système de stockage et de partage de données permet de faciliter la saisie d'un événement, sa promotion et si nécessaire toute correction qui est automatiquement déployée là où l'événement a été affiché et partagé. Les agendas des communes et des organisations déjà utilisatrices de la plateforme logicielle sont ainsi agrégés dans l'agenda intercommunal.

Toute personne organisant un événement qui respecte les règles de publication peut soumettre son événement pour validation à la commune où son activité aura lieu en passant par la plateforme de publication. Il lui suffit de retrouver les liens directs pour la publication grâce à une carte intuitive des communes sur le site www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer.

Pour obtenir la validation aux fins de publication, les communes ont fixé des critères préalables : l'événement ne doit présenter aucun caractère commercial, religieux, politique et discriminatoire.

Karine Bruchez, Présidente de l'Association des communes genevoises, salue cette solution mise en place pour faciliter la recherche de loisirs pour la population : « *Avec cet agenda, les communes offrent une vitrine aux prestations qu'elles mettent en place ou soutiennent. Les internautes y constateront l'abondance de l'offre culturelle, sportive et associative genevoise. Qu'elles soient éphémères ou permanentes, imposantes ou intimistes, toutes ces initiatives offrent mille et une manières de sortir et d'être ensemble.* »

ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES
Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge - +41 22 304 55 00 - info@acg.ch - www.acg.ch

Lien:

https://geneve-communes.ch/agenda

Contacts

Francesca Serra, responsable du projet, +41 78 811 61 75
serfrancesca@gmail.com

Leila Bernasconi
ACG, Conseillère de direction – Communication, +41 22 304 55 38
l.bernasconi@acg.ch

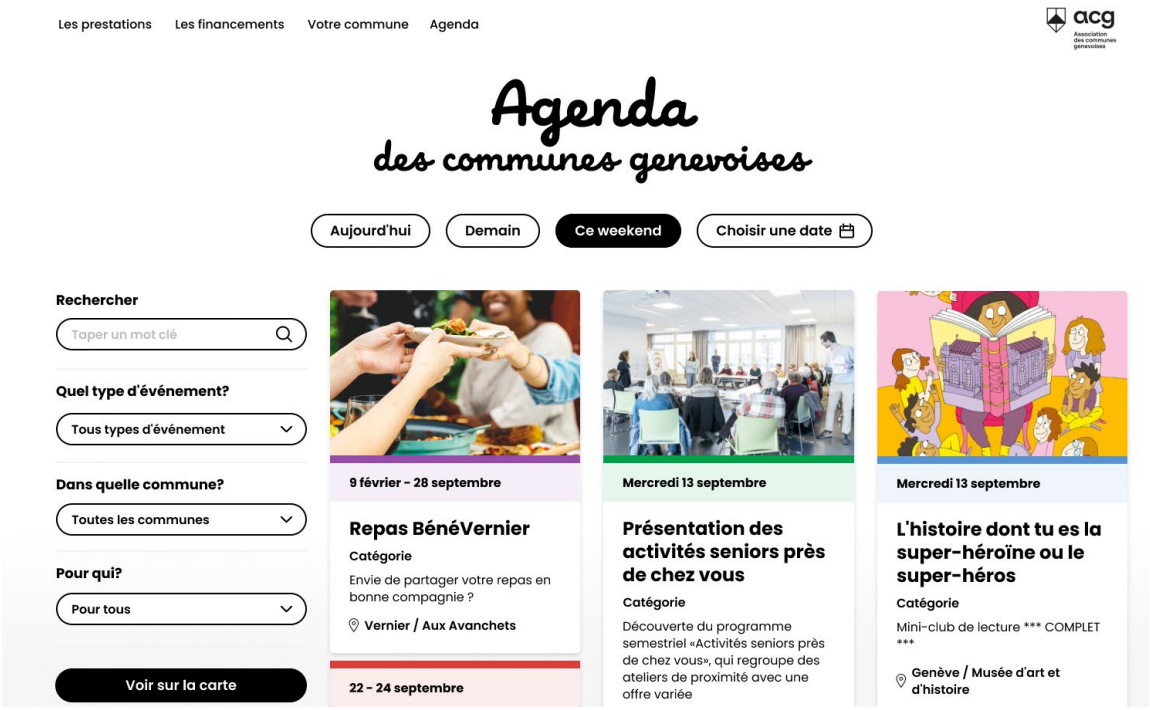

A propos de l'Association des communes genevoises (ACG)

Représentante institutionnelle des 45 communes genevoises, l'ACG a pour principale mission de défendre et promouvoir leurs intérêts communs auprès des pouvoirs publics cantonaux et des organismes privés. L'activité de l'ACG est en réalité beaucoup plus étendue puisqu'elle fournit également une multitude de prestations aux communes, plus particulièrement au travers des entités intercommunales dont elle assure la gestion administrative, comptable et financière dans des domaines aussi variés que l'animation parascolaire (GIAP), l'informatique ou le traitement des déchets carnés.

www.acg.ch